



Du 1^{er} au 8 décembre prochain, vous serez appelés à élire par voie électronique vos représentants au Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L) de la DSFP pour l'AP-HP.

Le C.S.A.L fusionne les anciens comités techniques locaux (C.T.L) et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T). Cette **nouvelle instance locale** disposera de **diverses compétences** puisqu'elle évoquera l'organisation et le fonctionnement des services, l'égalité professionnelle mais aussi les conditions de travail des agents. Les lignes directrices de gestion (L.D.G), qui déterminent les règles en matière de mobilité et de promotion relèveront également de la compétence du C.S.A.L. **Cette élection revêt donc une importance capitale.**

POURQUOI VOTER

F.O.-DSFP ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins d'accompagner la DGFIP et la DSFP dans leurs réformes.

Tout au contraire, au cours du mandat qui s'achève, **F.O.-DSFP** est constamment intervenu pour s'opposer aux réorganisations, aux restructurations et aux fusions qui détruisent les emplois, les missions et qui dégradent toujours plus les conditions de vie au travail des agents.

F.O.-DSFP soutient sans cesse les agents et les services en faisant toujours valoir les revendications. **F.O.-DSFP** intervient sur tous les dossiers particuliers auprès des RH et organise des délégations et des audiences collectives auprès du Directeur de la DSFP.

F.O.-DSFP condamne les politiques d'austérité qui détruisent la Fonction Publique en s'attaquant aux statuts, à la rémunération et aux droits et garanties des fonctionnaires.

Pour **F.O.-DSFP** il faut faire valoir et faire avancer les revendications en exigeant :

- l'abrogation de la loi du 6 août 2019 dite loi de Transformation de la Fonction Publique.
- le maintien intégral des dispositions du statut général et des statuts particuliers menacés par la rédaction du Code de la fonction publique.
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, le recrutement massif sur emplois statutaires de titulaires.
- le maintien de toutes les missions et de tous les services.
- l'arrêt des exclusions prévues par la loi du 5 août 2021 sur l'obligation vaccinale.
- une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 25 % afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000.
- le maintien des grilles indiciaires et des primes en connexion avec le point d'indice. Non à la rémunération au mérite.
- le droit au retour à l'issue d'une promotion, 2 mouvements de mutation par an ainsi qu'une affectation la plus fine possible, y compris en direction.
- le télétravail au choix volontaire l'agent.

VOTER F.O.-DSFP,

C'EST CHOISIR UN SYNDICAT QUI PRIVILÉGIE

LA REVENDICATION COLLECTIVE EN TOUTE

INDÉPENDANCE.

FORCE OUVRIERE est un syndicat libre et indépendant. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises. À ce titre, **FORCE OUVRIERE** ne donne jamais de consigne de vote aux élections politiques.

VOTER F.O.-DGFIP

C'EST VOTER POUR

LA FORCE DU COLLECTIF

F.O. est la 1^{ère} organisation dans la Fonction publique d'État. Elle est à ce titre l'interlocuteur légitime de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur général avec notre Syndicat National, auprès des Ministres avec notre Fédération des Finances et notre Fédération Générale des Fonctionnaires et enfin au plus haut niveau avec notre Confédération F.O.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous défendez des valeurs laïques et républicaines. Vous défendez la **Fonction publique**, dont l'avenir est en jeu, seule garante de l'égalité de traitement des citoyens.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous désignez des représentants qui **préparent leurs dossiers** et qui démontrent à la direction le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

QUI SONT LES CANDIDATS

F.O.-DSFP ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de la DSFP pour l'AP-HP qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

De nouveaux militants impliqués pour faire respecter les droits de tous les agents. Des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion et qui défendent sans cogestion le service public, nos emplois, nos missions et nos conditions de travail.

Parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, les candidats **F.O.-DSFP** sont porteurs des seules revendications des personnels. Ils entendent tout mettre en œuvre pour défendre les droits et garanties de tous les agents et obtenir satisfaction.

Vous pouvez compter sur les candidats figurant sur les listes **F.O.-DSFP** qui sont à vos côtés pour vous conseiller et vous défendre sur tous les sujets.

Nom Prénom	Grade	Service d'affectation
1 - VERNIER Jean-Marc	Contrôleur 2ème classe	Règlement des Dépenses
2 - ROUSSILHE Christophe	Agent Adm Principal 1	Encaissement des Organismes
3 - PAYNO Pierre	Contrôleur principal	Encaissement des Organismes
4 - LE TALLEC Jean-Baptiste	Contrôleur 2ème classe	Encaissement des Particuliers
5 - GUILLOT Cédric	Agent Adm Principal 1	Règlement des Dépenses
6 - OMARJEE Iqbal	Contrôleur 2ème classe	Règlement des Dépenses
7 - TAILFER Aurore	Contrôleur 1ère classe	Contrôle de Paye
8 - VILFAYEAU Valérie	Contrôleur 2ème classe	Règlement des Dépenses
9 - LAUDE Isabelle	Contrôleur 2ème classe	Hébergés et Aide Sociale
10- SORIANO Kathia	Contrôleur 1ère classe	Rec Contentieux des Organismes
11- RODRIGO Francine	Contrôleur principal	Rec Contentieux des Organismes
12- AGHEDU Jennyfer	Inspecteur	Rec Contentieux des Organismes
13- TREPON Philippe	Agent Adm Principal 1	Accueil et Recouvrement Amiable
14- FIAND Catherine	Inspecteur	Règlement des Dépenses



ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022

#JeVoteFO